

## FICHE DE POSTE

### Médecin

Page 1/3

#### Informations Générales

<b><u>Établissement :</u></b>	Centre hospitalier Charles Perrens (Bordeaux)
<b><u>Intitulé de l'offre :</u></b>	Poste de praticien hospitalier psychiatre en réhabilitation psychosociale à temps partiel
<b><u>Date de prise de fonction :</u></b>	Poste actuellement disponible
<b><u>Responsable hiérarchique :</u></b>	Chef du Pôle UNIVA du CH Charles Perrens (Pr Marie Tournier)
<b><u>Lieux de travail :</u></b>	Centre hospitalier Charles Perrens (Bordeaux)
<b><u>Candidature à adresser à :</u></b>	recrutementmedical@ch-perrens.fr ou Direction des Affaires Médicales Centre Hospitalier Charles Perrens Direction des Affaires Médicales 121 rue de la Bechade - CS 81285 - 33076 BORDEAUX Cedex et Pr Marie Tournier, Pôle UNIVA, mtournier@ch-perrens.fr

#### Présentation de l'établissement

##### I - CENTRE HOSPITALISER CHARLES PERRENS

Le Centre hospitalier Charles Perrens est un établissement public de santé mentale situé à Bordeaux. En plus des missions de diagnostic, de soins, de prévention et de postcure des maladies psychiatriques, l'établissement assure des activités d'enseignement et de recherche en collaboration avec l'Université de Bordeaux et le CHU de Bordeaux avec lesquels il forme l'un des plus importants pôle hospitalo-universitaire de France.

Sa zone d'attraction s'étend sur la ville de Bordeaux, les communes de Bordeaux Métropole situées sur la rive gauche de la Garonne, et l'ouest du département, de Lesparre à Arcachon. L'établissement rayonne par ailleurs sur toute la région Nouvelle - Aquitaine pour certaines activités dont il est le référent.

L'établissement est un acteur économique majeur de la métropole et de la région : 1 700 agents (ETP), un budget d'environ 110 millions d'euros, une file active d'environ 25 000 patients en croissance constante et une capacité de 506 lits et 304 places ainsi que 60 lits et places pour la Maison d'Accueil Spécialisée.

**II - LE POLE UNIVA EST CONSTITUE DE 4 FILIERES**

- *Filière Universitaire de soins de recours et de liaison (Pr Tournier) :*
  - o la Structure hospitalo-Universitaire de soins psychiatriques aigus Ambulatoires pour les troubles Bipolaires (SUAB) est un hôpital de jour à vocation régionale, spécialisé dans l'évaluation diagnostique et thérapeutique des patients présentant des troubles bipolaires;
  - o l'unité d'électroconvulsivothérapie (ECT) est une unité intersectorielle pour tous les patients du CH Perrens ;
  - o la psychiatrie de liaison prend en charge les patients hospitalisés sur les 3 sites du CHU, les hôpitaux Pellegrin, St André et Haut Lévêque ;
  - o la structure hospitalo-universitaire de psychiatrie de la personne âgée (SU2P) est actuellement en restructuration avec le développement de soins complémentaires : 20 lits d'hospitalisation à temps complet (10 ouverts actuellement), équipe mobile en cours de constitution pour des évaluations et des prises en charge d'états psychiatriques aigus pour des patients âgés vivant au domicile ou en EHPAD et perspective d'ouverture d'un hôpital de jour de 10 places.
- *Filière d'hospitalisation sectorielle (Dr Vannucci) :* les 3 unités d'admission sectorielles (Carreire 2, Carreire 4, Carreire 6) ont pour mission d'assurer les soins d'une population de 180 000 habitants, correspondant aux secteurs de Bordeaux Caudéran et des communes de Blanquefort, Bruges, Bouscat, Eysines, le Haillan, Parempuyre, St Aubin du Médoc, St Médard en Jalles, et le Taillan. Ces unités accueillent en priorité les patients résidant sur ces communes, quelle que soit leur pathologie. Les patients sont en hospitalisation libre ou sous contrainte (ASPDT, ASPDRE).
- *Filière ambulatoire sectorielle (Dr Le Besq) :* les soins ambulatoires pour la population sectorielle sont assurés dans le cadre d'un hôpital de jour, de trois centres médico-psychologiques et d'une unité de soins intensifs à domicile à domicile (TICS).
- *Filière Rétablissement en Psychiatrie Intersectorielle (REPI) (Pr Tournier) :* les unités moyen et long séjour (UNIR 1, UNIR 2 et UNIR 3), l'équipe mobile (ETAAP), l'équipe d'Evaluation et Soins Spécifiques Orientés Rétablissement (ESSOR) et l'Unité Transversale pour l'éducation du Patient (UTEP) sont destinées à tous les patients du CH Perrens nécessitant des soins de réhabilitation.

**III - LA FILIERE DE SOINS REPI**

L'objectif de la réhabilitation psychosociale est de promouvoir le rétablissement, l'autonomie, la qualité de vie et l'inclusion sociale des personnes souffrant de troubles psychiques, par des pratiques et une posture qui promeuvent les capacités à décider et à agir des personnes ayant des troubles mentaux sévères. Elle a pour enjeu de tenir compte de leurs difficultés et de leurs besoins, de s'appuyer sur leurs capacités préservées et de respecter leurs choix. Dans une perspective de promotion du rétablissement, elle accompagne l'utilisateur dans l'élaboration et la réalisation de son projet individuel de vie. La réhabilitation s'appuie sur des stratégies mises en œuvre par des équipes pluridisciplinaires: éducation thérapeutique, gestion de la résistance aux traitements, techniques de remédiation cognitive, entraînement des habilités sociales, aide à l'autonomie et à l'insertion professionnelle, pair-aidance, soutien de l'entourage, psychothérapie, etc.

La filière REPI est composée de 3 unités d'hospitalisation à temps complet dont deux à long terme (UNIR 1 et 2, DMS de l'ordre de 114 et 157 jours) et une à court terme (UNIR 3, DMS de 55 jours). Toutes ces unités sont des unités ouvertes de 23 lits et reçoivent des patients nécessitant des soins de réhabilitation et adhérant à cette prise en charge. Elle comprend également 3 équipes mobiles : ESSOR qui pro-

## FICHE DE POSTE

### Médecin

Page 3/3

pose des bilans psychiatriques, neuropsychologiques, ergothérapeutiques et sociaux dans un but de réinsertion socioprofessionnelle ; ETAAP qui prend en charge les patients tout au long de leur parcours de soins de réhabilitation par des ateliers de transition vers la réhabilitation et d'une étape à l'autre ; UTEP qui élabore et diffuse des programmes et ateliers d'éducation thérapeutique.

#### Missions et activités du poste

##### **Missions générales du poste :**

Le poste est effectué au Centre hospitalier Charles Perrens, dans les unités d'hospitalisation à temps complet et dans l'équipe mobile ETAAP.

##### **Activités principales :**

Les missions cliniques de psychiatre en réhabilitation psychosociale sont variées :

- Évaluation clinique et thérapeutique des patients hospitalisés en réhabilitation psychosociale dans un contexte de pathologie chimio-résistante
- Evaluation de l'indication d'une prise en charge en réhabilitation, participation à la Commission des admissions
- Elaboration des projets de réinsertion individualisés des patients au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- Prise en charge médicamenteuse et non médicamenteuse des patients en soins de réhabilitation au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- Participation aux activités de recherche dans le domaine de la réhabilitation psychosociale
- Encadrement et supervision des internes en stage dans la structure.

#### Qualification et compétences requises

##### **Diplôme et/ou qualification :**

- Docteur en médecine
- DES de psychiatrie

#### Relations

##### **Relations internes :**

- Unités de soins en hospitalisation ou ambulatoires du Centre hospitalier Charles Perrens
- Autres équipes de REPI
- Direction des affaires médicales

##### **Relations externes :**

- Tous les acteurs du réseau de la filière de réhabilitation psychosociale : structures sanitaires, médico-sociales et sociales, médecins généralistes et spécialistes libéraux, bailleurs sociaux, mandataires judiciaires, organismes de tutelle, équipes mobiles...